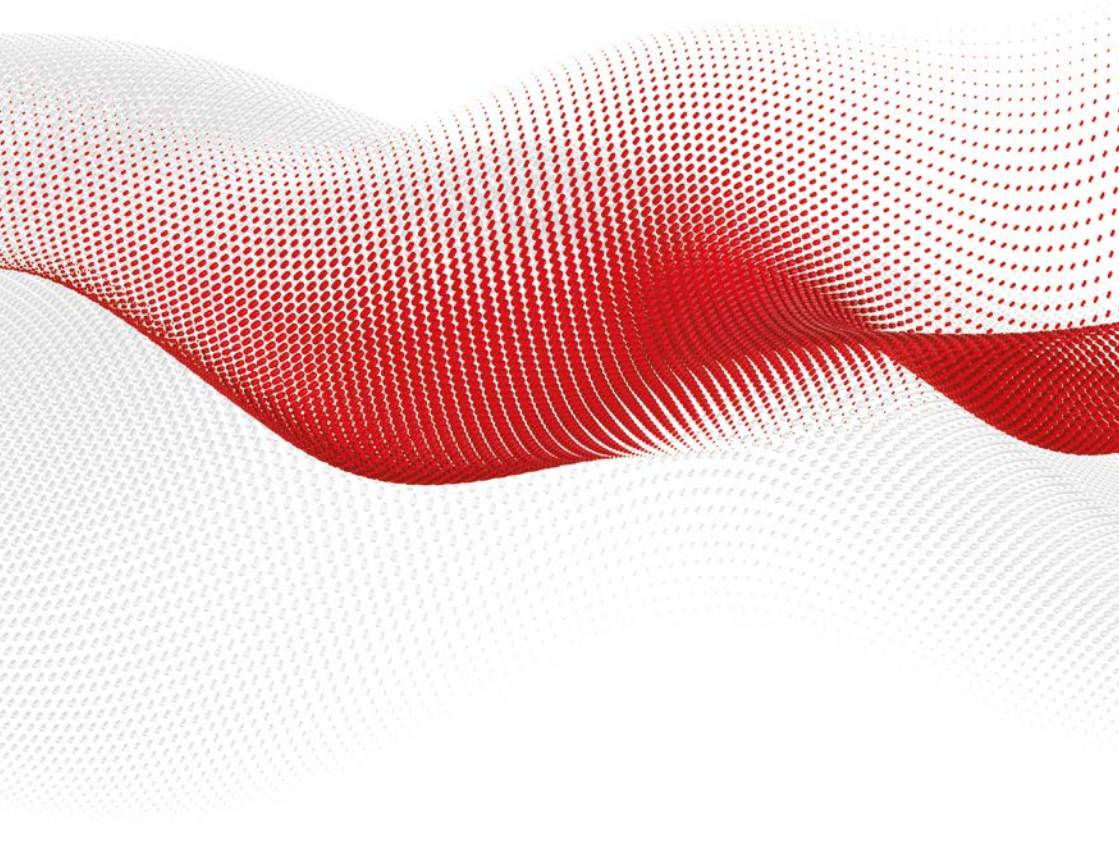




JEUDI 2 MAI 2019, À 10 H 00

Invitation à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires d'ABB Ltd, Zurich





Invitation

Nous sommes heureux de vous inviter à l'Assemblée générale annuelle d'ABB Ltd qui aura lieu le jeudi 2 mai 2019 à 10 h 00 dans la Messe Zurich, Wallisellenstrasse 49 à Zurich Oerlikon, Suisse (ouverture des portes à 8 h 30).

Avant l'Assemblée, un petit déjeuner sera offert aux actionnaires.

Lettre du Président

Chers actionnaires,

Notre monde est en plein changement – à un rythme de plus en plus accéléré. Les technologies numériques ont déjà révolutionné nos comportements de communication, d'achat et d'opérations bancaires. Désormais, elles commencent à transformer également les industries et l'ensemble du secteur « B2B ». Au cours des prochaines années, les nouvelles technologies auront un impact sur le mode de fonctionnement de notre société, sur la production de biens et services, mais aussi sur nos manières de travailler, de vivre et de nous déplacer.

Au cours des dernières années, avec l'application de la stratégie d'ABB, nous avons posé les fondations nécessaires à nos activités pour rester compétitif dans les industries numériques à évolution rapide et obtenir une croissance rentable. Au cours de l'exercice 2018, nous avons enregistré une croissance soutenue de ses commandes et de son chiffre d'affaires : les commandes ont augmenté de 8 pour cent (sur base comparable) et le chiffre d'affaires a connu une hausse de 4 pour cent. Notre taux de recommandation net qui reflète la satisfaction de nos clients est désormais de 57, soit le triple de celui de 2010. Notre marge EBITA d'exploitation, la principale mesure de rentabilité, a enregistré une légère baisse (-0,3 pour cent),

en raison des coûts échoués liés à la cession de la division Power Grids déjà annoncée, des charges d'anciens projets non stratégiques et de l'effet dilutif prévu de l'acquisition de GE Industrial Solutions en 2018.

L'année 2019 verra s'ouvrir un nouveau chapitre chez ABB, avec la mise à profit de nos technologies et de notre base de collaborateurs talentueux dans le monde entier pour renforcer encore notre ciblage des industries numériques. Notre objectif : garantir des rendements attractifs à nos actionnaires, offrir à nos clients des solutions innovantes, susceptibles de stimuler leur productivité et compétitivité tout en les aidant dans la numérisation de leurs activités et, enfin, fournir à nos collaborateurs et partenaires de nouvelles opportunités de croissance, de développement et de pleine exploitation de leur potentiel.

Afin de concentrer notre portefeuille sur les industries numériques et de concrétiser ces ambitions, nous avons décidé de céder notre division Power Grids à Hitachi, de simplifier notre business model et d'aligner nos quatre nouvelles activités principales aux manières de fonctionner de nos clients. Nous allons organiser nos activités de sortes à exploiter pleinement les opportunités offertes par les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle et accorder un maximum de

liberté entrepreneuriale pour rester compétitifs au niveau des marchés soumis à des changements rapides.

Notre décision de nous désengager de la division Power Grids reflète l'écart qui se creuse entre les besoins des clients dans les infrastructures à grande échelle, les services publics et les secteurs industriels. Nous observons une consolidation de la base de clients au niveau de la distribution électrique ainsi qu'un nouvel rapprochement entre la génération d'énergie et les réseaux de distribution. La plus grande ampleur des projets et les changements dans les modèles commerciaux des clients de service public amène aussi souvent des fournisseurs comme ABB à donner l'accès à des financements de projets.

Nous avons réalisé un redressement dans la division Power Grids durant ces dernières années et augmenté considérablement la valeur de cette activité. Par conséquent, nous avons décidé que le développement futur de cette activité sera entre de bonnes mains chez Hitachi, eu égard à sa position de leader dans les infrastructures électriques et ses perspectives à long terme dans les activités énergétiques. L'engagement de Hitachi de reprendre les employés et de laisser le siège de Power Grids en Suisse nous a également confortés dans notre décision. ABB conservera au départ une part minoritaire dans une

co-entreprise pour faciliter la transition en douceur vers Hitachi pour nos clients, collaborateurs et partenaires. Nous voulons que nos actionnaires profitent directement du rendement du produit net de la cession.

Puisque nous concentrons notre portefeuille sur les industries numériques, nous allons simplifier notre organisation en abandonnant notre structure matricielle traditionnelle afin de réduire la distance avec la clientèle à zéro, d'améliorer l'agilité de la prise de décisions et de renforcer la culture d'entreprise dans nos secteurs d'activité.

Le nouvel ABB

ABB se présentera désormais avec une offre complète dans les domaines de l'électrification, de l'automatisation, de la robotique et de la digitalisation. Avec ce portefeuille, nous sommes bien positionnés pour façonner l'avenir en tant que leader technologique orienté client pour les industries numériques. Avec notre quatre activités entrepreneuriales, nous cibons un marché dont la valeur dépasse les 410 milliards de dollars et qui enregistre une croissance de 3,5 à 4 pour cent par an. Les prévisions envisagent une croissance du marché de l'ordre de 140 milliards de dollars pour atteindre 550 milliards de dollars d'ici à 2025.

Notre division Electrification comprend un portefeuille de produits ainsi que de solutions et services numériques, de la sous-station à la prise électrique. En 2018, nous avons renforcé notre position de numéro 2 du marché par l'acquisition de GE Industrial Solutions, l'unité mondiale d'électrification de GE qui contribuera à notre croissance et notre compétitivité sur les marchés majeurs, notamment l'Amérique du Nord. La division Electrification est fortement exposée aux segments de clientèle à rapide croissance, dont l'e-mobilité, les centres de données et les bâtiments intelligents.

Notre division Industrial Automation propose une large gamme de solutions pour les industries de process et hybrides, y compris nos solutions d'automatisation spécifiques selon les industries, d'électrification et de solutions digitales, des technologies de contrôle, les offres logicielles et services étendue, ainsi que les solutions de mesure et d'analyse ou encore de suralimentation et marines. Cette activité se place au 2^{ème} rang du marché mondial.

Notre division Motion offre aux clients une gamme complète de moteurs électriques, générateurs, transmissions et services ainsi que des solutions de motorisations digitales intégrées. Motion est le numéro 1 mondial de son marché.

La division Robotics & Discrete Automation combine les solutions machines et automatisation d'usine, principalement de B&R acquis en 2017, avec une gamme complète de solutions de robotique et de suite d'application. Cette activité revêt le 2^{ème} rang à l'échelle mondiale, mais la première place pour la robotique sur le marché majeur et à croissance rapide qu'est la Chine, où nous élargissons notre capacité d'innovation et de production en investissant dans une nouvelle usine de fabrication de robots à Shanghai.

Un profil financier solide

Notre nouvel ABB affiche un solide profil financier associé à des possibilités significatives de croissance à long terme. Le chiffre d'affaires réalisé en 2018 avoisine les 29 milliards de dollars.

Dans la suite, nous appliquerons une stratégie de croissance basée sur le cadre financier à moyen terme suivant :

- 3–6% de croissance du chiffre d'affaires annuel comparable
- Marge EBITA d'exploitation de 13–16%
- Rendement du capital investi (RCI) de 15–20%
- Conversion du cashflow disponible en résultat net de l'ordre de 100%
- Hausse du bénéfice de base par action supérieure à la hausse du chiffre d'affaires

Les priorités d'ABB en matière d'affectation soutenue de fonds concernent la croissance organique, le domaine R&D, les investissements et des acquisitions créatrices de valeur. Nous restons attachés à l'objectif d'un dividende durable et croissant – lors de l'assemblée générale annuelle du 2 mai, le conseil d'administration proposera un dividende de CHF 0.80 par action – et à la distribution de liquidités supplémentaires aux actionnaires. Suivant le désinvestissement de 80,1% de Power Grids, ABB souhaite faire bénéficier ses actionnaires de façon efficace et rapide de 7,6 à 7,8 milliards de dollars du produit net en espèces.

Investir dans la technologie...

En ajoutant les dépenses du réseau électrique, les investissements d'ABB dans la recherche et le développement s'élève à environ 1,4 milliard de dollars par an, ce qui correspond à 4 pour cent de notre chiffre d'affaires. Comme conséquence logique de notre orientation sur l'innovation, nous avons lancé en 2018 plusieurs nouvelles solutions et technologies qui renforcent notre offre numérique ABB Ability™ et contribuent à améliorer encore l'efficacité, la productivité et la sécurité des opérations de nos clients.

Nous avons consolidé notre position de leader dans la technologie de recharge de véhicules électriques (VE) avec de lance-

ment de notre chargeur Terra High Power qui, à sa pleine puissance de 350 kilowatts peut ajouter jusqu'à 200 kilomètres d'autonomie à un VE en à peine huit minutes, ce qui le rend idéal pour les arrêts aux aires de repos et stations-services sur les autoroutes.

L'extension de notre réseau mondial d'ABB Ability™ Collaborative Operations Centers se poursuit avec un nouveau centre pour une clientèle minière à Västerås, Suède, qui surveille le bon fonctionnement, les performances et l'emplacement des équipements dans les mines, pour permettre aux ingénieurs de détecter rapidement des problèmes potentiels, de préconiser les travaux de maintenance préventive et de recommander des mesures visant à améliorer le rendement.

En décembre, nous avons réalisé une véritable percée dans la navigation autonome lorsque notre nouvel autopilote intelligent ABB Ability™ Marine Pilot Control a permis à un capitaine de ferry de piloter à distance un ferry transportant des passagers à travers une zone de test dans le port de Helsinki.

Le domaine robotique n'était pas en reste avec le lancement de plusieurs nouvelles solutions, y compris un robot YuMi® à bras unique et une nouvelle conception modulaire d'une plate-forme de produits qui nous

permet d'offrir plus de types de robots à nos clients et que nous pouvons combiner entre eux en un nombre quasi infini de solutions sur mesure.

En janvier 2018 nous sommes devenus sponsor titre de la Formula E, la première compétition de sport automobile au monde 100% électrique organisée par la FIA, ce qui renforce encore la notoriété de la marque ABB comme leader dans l'électrification et l'e-mobilité. Il est désormais reconnu que le Championnat FIA de Formule E offre une plate-forme compétitive pour développer et tester des technologies d'électrification et de numérisation pour l'e-mobilité dans des conditions de sécurité. Ensemble, nous poussons les limites de l'e-mobilité toujours plus loin tout en éveillant la conscience de gens à l'e-mobilité comme alternative aux carburants fossiles.

... et dans les personnes

ABB a toujours pu compter sur deux piliers majeurs : la technologie et le personnel. Nous avons logiquement continué en 2018 à créer une culture d'entreprise basée sur les valeurs afin d'attirer et de fidéliser les meilleurs éléments. Le nouvel ABB poursuivra aussi ses efforts pour mettre la sécurité, l'intégrité et la clientèle au premier plan, tout en renforçant notre culture d'entreprise basée sur les performances.

Afin d'aider nos employés à perfectionner leurs compétences et à améliorer la collaboration entre les « natifs du numérique » et les ingénieurs experts en informatique, nous avons continué à proposer des opportunités de formation et de développement à des milliers de collaborateurs par le biais de stages et cours divers et notre ABB University qui permet d'obtenir des connaissances de pointe dans le domaine des nouvelles technologies et solutions. Notre programme de formation mondial continue à offrir aux récents diplômés une opportunité de développer leurs aptitudes à diriger, d'approfondir la compréhension des disciplines choisies et de mieux comprendre les stratégies d'une entreprise. Nous avons par ailleurs démarré un partenariat avec la Fondation Nobel pour honorer les sciences et l'innovation et encourager les pionniers de la prochaine génération.

L'attention que nous portons à nos employés a fait d'ABB un employeur de choix dans des marchés clés. Pendant les deux dernières années, nous avons été désignés comme l'un des employeurs les plus intéressants, loin en tête de nombreuses autres entreprises technologiques, par des étudiants en ingénierie de pays majeurs.

En 2018 nous avons renforcé notre conseil d'administration par trois nouveaux membres, qui nous apportent une expérience très riche dans leur domaine respectif: Jennifer Xin-Zhe Li est fondatrice et partenaire générale de Changcheng Investment Partners; Geraldine Matchett revêt la fonction de CFO mondial chez Royal DSM, et Gunnar Brock, l'ex-président du conseil d'administration et PDG d'Atlas Copco Group. Ainsi, le conseil d'administration d'ABB se distingue par un large éventail d'experts dans les domaines de la digitalisation, des finances, des logiciels, du marketing et de la recherche, sans oublier le développement et la fabrication sur des marchés du monde entier.

Perspectives

Le chemin qui a mené au nouvel ABB n'aurait pas été possible sans le soutien de toutes les parties prenantes et plus particulièrement de nos employés, dont l'engagement et le dévouement ont fait de notre entreprise ce qu'elle est aujourd'hui. Nous tenons donc à adresser tout spécialement nos remerciements à tous nos employés, pour leur contribution significative. La prochaine étape chez ABB consistera à continuer à tirer profit de nos technologies et notre personnel talentueux partout dans le monde pour servir encore mieux nos clients, offrir de meilleures opportunités à nos collaborateurs et assurer à nos actionnaires une rentabilité qui veille sur la sécurité d'un avenir à long terme optimal pour notre entreprise et toutes ses parties prenantes.

Écrivons l'avenir. Ensemble.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peter Voser'.

Peter Voser

Président du Conseil d'administration

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Approbation du rapport de gestion, des comptes du Groupe et des comptes annuels 2018

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'approuver le rapport de gestion, les comptes du Groupe et les comptes annuels 2018.

Explications

Le rapport de gestion, les comptes du Groupe et les comptes annuels 2018 sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société. Ils sont également disponibles sous format électronique sur le site www.abb.com/aggm.

2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2018

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'accepter le rapport de rémunération 2018 tel que présenté dans le Rapport Annuel version anglaise (vote consultatif non contraignant).

Explications

Le rapport de rémunération contient les principes de rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif ainsi que les prestations versées en 2018 aux membres de ces deux entités. Le rapport de rémunération 2018 est à la disposition des actionnaires au siège de la Société. Il est également disponible sous format électronique sur le site www.abb.com/aggm.

3. Décharge au Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion pour l'exercice 2018.

4. Affectation du bénéfice

Proposition

Bénéfice net 2018	CHF 1 297 584 048
Report de l'exercice précédent	CHF 6 716 999 423
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale annuelle	CHF 8 014 583 471

Le Conseil d'administration **propose** de distribuer un dividende brut de CHF 0.80 par action nominative, prélevé sur le bénéfice à disposition de l'Assemblée générale annuelle. Calculé sur le montant total d'actions émises, soit 2 168 148 264, cela correspond à un montant total maximum de CHF 1 734 518 611.20.

La date ex-dividende sera vraisemblablement le 6 mai 2019. La date de paiement en Suisse sera vraisemblablement le 8 mai 2019. L'impôt fédéral suisse anticipé de 35% sera retenu sur le montant brut du dividende.

Le bénéfice restant sera reporté au bilan suivant.

En prenant sa décision concernant le dividende, l'Assemblée générale annuelle tiendra compte du fait qu'ABB Ltd ne versera pas de dividende sur les actions participant au programme spécial de dividende en vertu de l'article 8 des statuts. En outre, il ne sera pas versé de dividende sur les actions propres détenues par la Société et ses filiales.

Les actionnaires qui résident en Suède et participent au programme spécial de dividende recevront d'ABB Norden Holding AB un montant en couronnes suédoises, correspondant au dividende décidé par action nominative d'ABB Ltd sans déduction de l'impôt anticipé suisse. Ce montant sera cependant soumis à imposition selon le droit suédois.

5. Renouvellement du capital-actions autorisé

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** de renouveler le capital-actions autorisé d'ABB Ltd d'un montant qui ne dépasse pas CHF 24 000 000, permettant l'émission d'un maximum de 200 000 000 actions d'une valeur nominale de CHF 0.12 chacune jusqu'au 2 mai 2021 au plus tard et de modifier les statuts par un nouvel article 4^{ter} alinéa 1 rédigé dans les termes suivants (les modifications proposées sont soulignées):

Article 4^{ter} – Capital-actions autorisé

- 1 Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions jusqu'au 2 mai 2021 d'un montant qui ne dépasse pas CHF 24 000 000, par l'émission d'un maximum de 200 000 000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0.12 chacune. Des augmentations par montants partiels sont autorisées.

[Article 4^{ter} para. 2–4 restera inchangé.]

Explications

Le renouvellement proposé du capital-actions autorisé a pour but de remplacer le capital-actions autorisé actuel expirant le 13 avril 2019. Ce renouvellement apportera une plus grande flexibilité financière à la Société. Le capital-actions autorisé ne sera pas utilisé dans le cadre des plans de participation des employés.

6. Votes contraignants sur la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif

6.1. Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la prochaine durée de fonctions, allant de l'Assemblée générale annuelle 2019 à l'Assemblée générale annuelle 2020

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** aux actionnaires d'approuver le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale annuelle 2019 à l'Assemblée générale annuelle 2020, s'élevant à CHF 4 700 000.

Explications

Selon l'article 34 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires doit approuver le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la prochaine durée de fonctions. De plus amples informations sur la rémunération sont disponibles dans l'annexe jointe à la présente invitation.

6.2. Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice à venir, soit 2020

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** aux actionnaires d'approuver le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice 2020, s'élevant à CHF 55 500 000.

Explications

Selon l'article 34 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires doit approuver le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice à venir. De plus amples informations sur la rémunération sont disponibles dans l'annexe jointe à la présente invitation.

7. Élections du Conseil d'administration et du Président du Conseil d'administration

La durée de fonctions de chacun du Conseil d'administration expirera lors de l'Assemblée générale annuelle du 2 mai 2019.

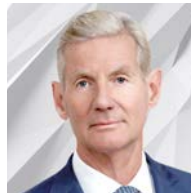
Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'élire les personnes suivantes au Conseil d'administration pour une durée de fonctions jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle 2020.



Matti Alahuhta (comme membre)

Matti Alahuhta est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2014. Il est président des Conseils d'administration d'Outotec Corporation et de DevCo Partners Oy (sociétés finlandaises). Il est également membre des Conseils d'administration de KONE Corporation (Finlande), et de AB Volvo (Suède). Il a été président et CEO de KONE Corporation et a occupé plusieurs postes exécutifs chez Nokia Corporation (Finlande). M. Alahuhta, citoyen finlandais, est né en 1952.



Gunnar Brock (comme membre)

Gunnar Brock est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis mars 2018. Il est actuellement président des Conseils d'administration de Slättö Invest AB, Mölnlycke Health Care AB et Stena AB (sociétés suédoises). Il est membre des Conseils d'administration de Syngenta S.A. (Suisse), Investor AB et Patricia Industries (sociétés suédoises). Il a auparavant occupé le poste du président et CEO de Atlas Copco AB (Suède). M. Brock, citoyen suédois, est né en 1950.



David Constable (comme membre)

David Constable est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2015. Il est membre des Conseils d'administration de Rio Tinto plc (Royaume-Uni), Rio Tinto Limited (Australie) et d'Anadarko Petroleum Corporation (États-Unis). Il a été auparavant le président et CEO ainsi que membre du Conseil d'administration de Sasol Limited (Afrique du Sud). Il a rejoint Sasol après avoir travaillé chez Fluor Corporation (États-Unis) pour plus de 29 ans. M. Constable, citoyen canadien, est né en 1961.



Frederico Fleury Curado (comme membre)

Frederico Fleury Curado est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2016. Il est le CEO d'Ultrapar Participações S.A. (Brésil) et membre du Conseil d'administration de Transocean Ltd. (Suisse). Auparavant, il a été CEO d'Embraer S.A. (Brésil). M. Curado, citoyen brésilien, est né en 1961.



Lars Förberg (comme membre)

Lars Förberg est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2017. Il est le cofondateur et CEO de Cevian Capital. M. Förberg est directeur de Human Practice Foundation (Danemark). M. Förberg, citoyen suédois, est né en 1965.



Jennifer Xin-Zhe Li (comme membre)

Jennifer Xin-Zhe Li est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis mars 2018. Elle est membre des Conseils d'administration de Philip Morris International Inc. (États-Unis), HSBC Asia (Hong Kong) et Flex Ltd (Singapour/États-Unis). Mme Li est l'une des fondatrices et associée de Changcheng Investment Partners (R.P.C.) et occupait le poste de CEO (General Managing Partner) de Baidu Capital (R.P.C.). Auparavant, elle a été directrice financière (CFO) de Baidu, Inc. (R.P.C.). Mme Li, citoyenne canadienne, est née en 1967.



Géraldine Matchett (comme membre)

Géraldine Matchett est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis mars 2018. Elle est directrice financière (CFO) et membre du directoire de Royal DSM N.V. (Pays-Bas). Elle occupait précédemment le poste de CFO chez SGS S.A. (Suisse). Avant de rejoindre SGS, elle a travaillé comme auditrice chez Deloitte S.A. (Suisse) et chez KPMG LLP (Royaume-Uni). Née en 1972, Mme Matchett est de nationalité suisse, britannique et française.



David Meline (comme membre)

David Meline est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2016. Il est directeur financier (CFO) d'Amgen Inc. (États-Unis). Auparavant, il a exercé la fonction de CFO au sein de la société 3M (États-Unis). Avant de rejoindre 3M, il a travaillé pendant plus de 20 ans chez General Motors Company (États-Unis). Né en 1957, M. Meline est de nationalité suisse et américaine.



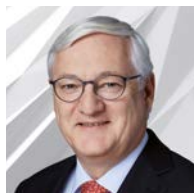
Satish Pai (comme membre)

Satish Pai est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2016. M. Pai est directeur général et membre du Conseil d'administration de Hindalco Industries Ltd (Inde). Il a rejoint Hindalco en 2013 après avoir travaillé chez Schlumberger Limited (États-Unis) pour plus de 28 ans. M. Pai, citoyen indien, est né en 1961.



Jacob Wallenberg (comme membre)

Jacob Wallenberg est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis juin 1999 et vice-président depuis avril 2015. Il est président du Conseil d'administration d'Investor AB (Suède). Il est vice-président des Conseils d'administration de Telefonaktiebolaget LM Ericsson, FAM AB et Patricia Industries (sociétés suédoises). Il est aussi membre du Conseil d'administration de Nasdaq, Inc. (États-Unis) et de la Fondation Knut et Alice Wallenberg (Suède) ainsi que membre du comité de nomination de SAS AB (Suède). M. Wallenberg, citoyen suédois, est né en 1956.

**Peter Voser (comme membre et président)**

Peter R. Voser est membre et président du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2015. Il est membre des Conseils d'administration de Roche Holding S.A. (Suisse), d'IBM Corporation (États-Unis) et de Catalyst (États-Unis), une organisation à but non-lucratif. Il est également membre du Conseil d'administration de Temasek Holdings (Private) Limited (Singapour) ainsi que vice-président du Conseil d'administration de PSA International Pte Ltd (Singapour), l'une de ses filiales. De plus, il est président du conseil de fondation St. Gallen de hautes études internationales. Il a été auparavant le CEO de Royal Dutch Shell plc (Pays-Bas). M. Voser, citoyen suisse, est né en 1958.

Explications

Selon l'article 21 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires élit chaque membre du Conseil d'administration ainsi que le Président du Conseil d'administration. Après un processus d'examen détaillé, le Conseil d'administration a déterminé qu'il dispose actuellement de la bonne combinaison de CEO, CFO, d'horizons géographiques, industriels et technologiques différents. Par conséquent, le Conseil d'administration propose la réélection de tous les membres actuels.

8. Élections au Comité de rémunération

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'élire :

- David Constable
- Frederico Fleury Curado
- Jennifer Xin-Zhe Li

au Comité de rémunération pour une durée de fonctions jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle 2020.

Explications

Selon l'article 29 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires élit chaque membre du Comité de rémunération.

9. Élection du Représentant indépendant

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** l'élection de :

- Dr Hans Zehnder, avocat et notaire, Bahnhofplatz 1, 5400 Baden, Suisse

comme Représentant indépendant pour une durée de fonctions jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle 2020.

Explications

Selon l'article 15 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires élit le Représentant indépendant. Le Conseil d'administration confirme l'indépendance du candidat proposé.

10. Élection de l'organe de révision

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** l'élection de KPMG AG, Zurich, en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2019.

Zurich, le 1 avril 2019

ABB Ltd

Le Conseil d'administration

Indications sur l'organisation

Rapport Annuel

Le Rapport Annuel sera mis à disposition des actionnaires pour consultation au siège de la Société à Affolternstrasse 44, Zurich Oerlikon, Suisse, ainsi qu'en Suède, auprès d'ABB AB, Kopparbergsvägen 2, Västerås, à partir du 11 avril 2019. L'invitation comprenant l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sera envoyée aux actionnaires enregistrés dans le registre des actions d'ABB avec droit de vote. Le Rapport Annuel peut également être consulté sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm et sera envoyé sur demande.

Enregistrement et cartes d'admission

Les actionnaires enregistrés au registre des actions avec droit de vote à la date du 24 avril 2019 sont autorisés à participer à l'Assemblée générale annuelle. Ces actionnaires recevront leur carte d'admission (par courrier prioritaire) sur demande, en utilisant la lettre-réponse jointe à l'invitation ou par vote électronique (e-Voting). La lettre-réponse, ou une notification équivalente, doit parvenir à la Société le 26 avril 2019 au plus tard par

courrier ou vote électronique. Les notifications ou les lettres-réponses arrivant après cette date ne seront pas prises en considération.

Procurations/Votes

Les actionnaires qui ne peuvent pas participer personnellement à l'Assemblée générale annuelle ont la possibilité :

- a) de se faire représenter par un autre actionnaire ABB inscrit et disposant du droit de vote, ou
- b) de donner procuration au Dr Hans Zehnder, avocat et notaire, Bahnhofplatz 1, 5400 Baden, Suisse, pour les représenter en sa qualité de Représentant indépendant.

Mandats électroniques/ vote et instructions au Représentant indépendant

Les actionnaires peuvent s'inscrire sur la plateforme à l'adresse www.abb.com/agm pour demander leur carte d'admission, donner procuration à un autre actionnaire d'ABB disposant du droit de vote ou pour communiquer leurs instructions au Représentant indépendant.

Les identifiants de connexion sont annexés au formulaire de réponse. Les actionnaires peuvent voter par bulletin électronique à distance ou modifier toutes instructions qu'ils auront pu communiquer électroniquement jusqu'au 26 avril 2019 à 23 h 59 (HEC) au plus tard.

Pour plus d'information et pour des instructions relatives à l'inscription et au vote électronique, veuillez-vous référer au site www.abb.com/agm.

Aucune restriction au négoce des actions ABB pour les actionnaires enregistrés

L'inscription des actionnaires dans le registre des actions d'ABB avec droit de vote n'a aucune influence sur la négociabilité des actions ABB détenues par ces actionnaires avant, pendant ou après l'Assemblée générale annuelle.

Actions et droits de vote

Au 31 décembre 2018, le nombre total d'actions et de droits de vote d'ABB Ltd était de 2 168 148 264. À la même date, la Société détenait 36 185 858 actions en propre, correspondant à 36 185 858 droits de votes. Les droits de votes attachés aux actions en propres ne peuvent pas être exercés lors de l'Assemblée générale annuelle.

Traduction

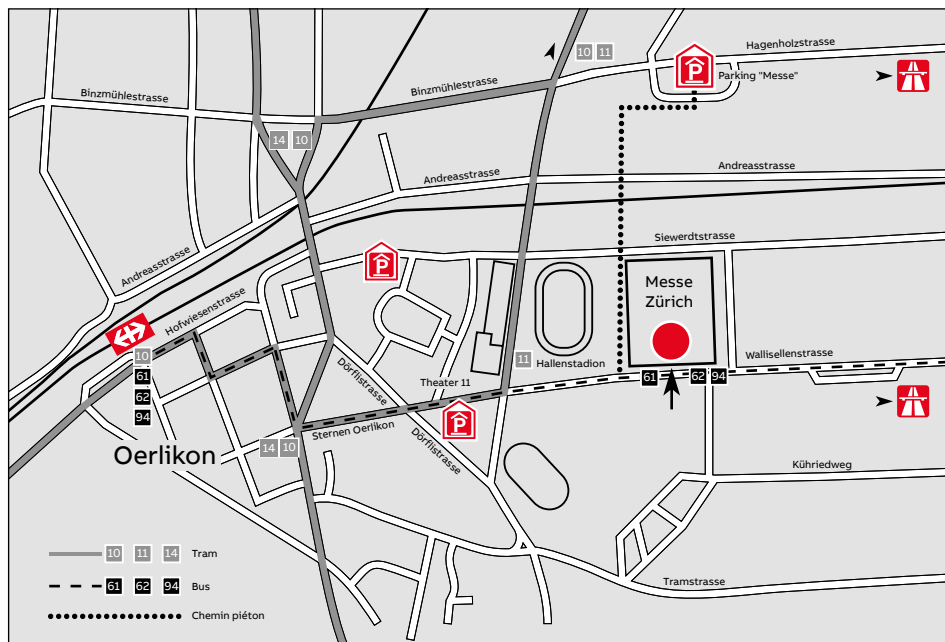
L'Assemblée générale annuelle se tiendra essentiellement en allemand. Une traduction en anglais sera proposée.

Retransmission

L'Assemblée générale annuelle sera retransmise sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm.

Compte rendu des décisions

Un compte rendu des décisions prises par l'Assemblée générale annuelle pourra être consulté peu après l'Assemblée générale annuelle au siège de la Société à Zurich Oerlikon, Suisse. Il pourra également être consulté sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm.



Instructions pour participants

Les actionnaires sont priés d'utiliser les transports publics étant donné le nombre limité de places de stationnement sur le lieu de la réunion de la Messe Zürich.

Transports publics

De la gare centrale de Zurich à la gare d'Oerlikon à Zurich, utiliser le numéro de train S2, S6, S7, S8, S9, S14, S15, S16, S19 ou S24.

De la gare de Zurich Oerlikon, prenez le tram n° 11, le bus n° 61, le bus n° 62 ou le bus n° 94 jusqu'à l'arrêt Messe/Hallenstadion.

A pied : environ 10 minutes à pied de la gare de Zurich Oerlikon à la Messe Zürich.

Annexe au Point 6

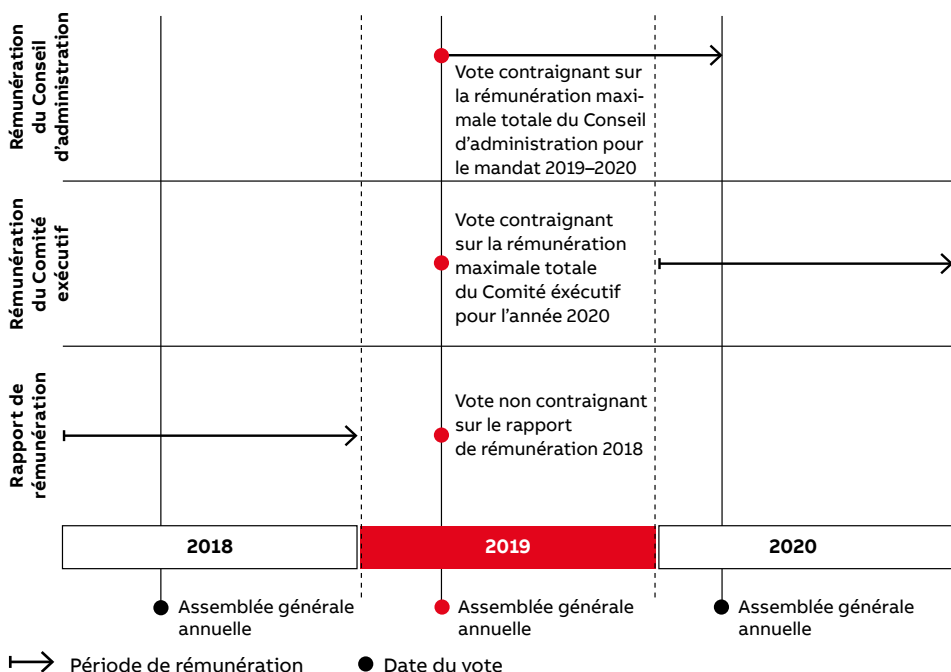
(Votes contraignants sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif)

Introduction

L'Assemblée générale annuelle 2019 d'ABB Ltd demandera aux actionnaires de se prononcer, lors de deux votes contraignants séparés, sur la rémunération maximale totale du Conseil d'administration (CA) pour le mandat 2019–2020 et sur la

rémunération maximale totale des membres du Comité exécutif (CE), pendant ou au titre de l'année 2020. Un vote non contraignant sur le rapport de rémunération 2018 sera également proposé.

Aperçu des votes sur les rémunérations lors de l'Assemblée générale annuelle 2019



6.1. Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la prochaine durée de fonctions, allant de l'Assemblée générale annuelle 2019 à l'Assemblée générale annuelle 2020

Le Conseil d'administration propose que le nombre de ses membres reste inchangé pour la durée du mandat 2019–2020, comparé à la durée du mandat 2018–2019.

Il est prévu que la rémunération de chaque membre du Conseil d'administration demeure également au même niveau par rapport à la période précédente.

Le Conseil d'administration propose l'approbation d'une rémunération maximale du Conseil d'administration n'excédant pas le montant de CHF 4 700 000.

La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose uniquement d'une compensation fixe. Les membres du Conseil d'administration doivent toucher au moins la moitié de leur rémunération sous forme d'actions d'ABB Ltd.

Les principes de la rémunération des membres du Conseil d'administration sont décrits dans l'article 33 des statuts. Sur la base des propositions du Comité de rémunération, le Conseil d'administration détermine le montant de la rémunération

de chacun de ses membres en fonction de leur position et de leur niveau de responsabilité.

Des informations complémentaires sur la rémunération du Conseil d'administration figurent dans le rapport de rémunération 2018 inclus dans le Rapport Annuel version anglaise d'ABB Ltd.

6.2. Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice à venir, soit 2020

ABB a progressivement amélioré son système de rémunération basé sur les résultats et la performance pour mieux répondre à la stratégie de la Société et considérer les contributions des actionnaires et des autres parties prenantes. De plus amples informations sur la rémunération du CE, y compris les modifications proposées pour 2019, figurent dans le rapport de rémunération 2018 inclus dans le Rapport Annuel version anglaise.

Les principaux facteurs de variation de la rémunération totale sont le nombre des membres du CE, le niveau cible de la rémunération de chaque membre, ainsi que la performance de la Société et les performances individuelles pendant les périodes concernées.

Le niveau cible de la rémunération sera atteint si les membres du CE remplissent

les critères de performance, soit un versement de 100 pour cent de l'élément de rémunération variable à court terme et une allocation de 100 pour cent du niveau de référence du plan d'intéressement à long terme.

Le montant de rémunération maximale totale de CHF 55 500 000 proposé pour 2020 pourra seulement être atteint si les membres du CE réalisent les critères de performance pour parvenir à un versement de 150 pour cent de l'élément de rémunération variable à court terme et une allocation de 112.5 pour cent du niveau de référence du plan d'intéressement

à long terme. Durant les trois dernières années, ce niveau de versement n'a pas été atteint au sein du CE d'ABB.

Le montant maximal total de la rémunération du CE proposé reflète l'impact de la transition vers la nouvelle structure de l'organisation qui verra l'intégration d'un membre supplémentaire au CE. Comme conséquence de la suppression de la structure matricielle, nous prévoyons une diminution du nombre des membres du CE après 2020, ce qui entraînera aussi une réduction du montant maximal total de la rémunération du CE proposé.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la rémunération totale du CE de 2018–2020.

Aperçu des calculs provisoires de la rémunération maximale totale des membres du CE¹

	2018			2019	2020
Rémunération maximale totale des membres de CE en CHF (millions)					
Suppositions					
Versement de la rémunération variable à court terme-pourcentage		100%	150%	150%	150%
Rajustement du niveau de référence du plan d'intéressement à long terme		0%	+12.5%	+12.5%	+12.5%
Nombre des membres du CE		11	11	11	12

¹ Pour la description complète voir le rapport de rémunération inclus dans le Rapport Annuel.

Contact

ABB Ltd
Registre des actions
Case postale
8050 Zurich
Suisse
Téléphone: +41 43 317 57 00
Fax: +41 43 317 39 39
share.register@ch.abb.com

www.abb.com